



## DIRECTION RÉGIONALE CARAÏBE

### APPEL À PROJETS

### Soutien au développement de Formations à Distance dans les universités de la Caraïbe

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

Dans le but de permettre aux universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie dans la Caraïbe de poursuivre leurs activités académiques durant la pandémie du COVID19, la Direction régionale Caraïbe lance un appel à manifestation d'intérêt pour appuyer des initiatives dans le domaine de l'Enseignement À Distance (EAD).

L'appel à projets vise à initier ou développer une action de transformation pédagogique au sein des établissements membres, afin de les préparer à intégrer progressivement le numérique dans leurs pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Les effets structurants et la stratégie de pérennisation des actions doivent être annoncés dès le dépôt du projet.

**L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 mai 2020 et concerne des activités pédagogiques devant se tenir avant le mois de décembre 2020.**

### OBJECTIF

---

La pandémie du COVID-19 impose l'adoption de nouvelles attitudes dans le monde éducatif. L'enseignement à distance devient un outil essentiel pour la continuité pédagogique et aura de plus en plus de place dans les universités dans les prochaines années.

Dans le cadre de cet appel à projets, l'AUF souhaite soutenir les universités dans la mise en place d'un environnement propice à la formation à distance ou bimodale.

Le soutien de l'Agence s'articule autour des aspects suivants :

- **Appui au paramétrage de la plateforme de formation à distance**

L'AUF pourra financer l'accompagnement technique pour la configuration de plateformes de formation à distance, de type MOODLE, pour l'hébergement des cours à distance.

Ce volet comprendra l'installation, la configuration et l'hébergement de la plateforme.

- **Formation des formateurs dans le domaine de l'EAD**

L'AUF formera d'un groupe de formateurs (30 au maximum par université) intervenant dans la formation concernée sur l'utilisation de la plateforme de formation à distance.

## **RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT**

---

Le projet doit être obligatoirement porté par :

- Le doyen de la faculté dont relève la formation.  
OU
- Le responsable de la formation concernée.

Le porteur du projet s'engage à mobiliser l'équipe pédagogique en vue de la transformation numérique de la formation, par le développement de contenus pédagogiques adaptés, en format à distance ou bimodal.

Les enseignants impliqués s'engagent à :

- Suivre les formations proposées.
- Développer le matériel pédagogique (contenus, scénarios, activités pédagogiques, modalités d'évaluation...).

## **DÉPÔT DU DOSSIER**

---

Les candidatures seront reçues obligatoirement par courriel à [caraipe@auf.org](mailto:caraipe@auf.org) au plus tard le **vendredi 15 mai 2020, à 23h59**, délai de rigueur.

Pièces constitutives du dossier :

- Lettre d'engagement de la plus haute autorité de l'établissement, qui accorde aux enseignants impliqués dans le projet un abattement de charge horaire ou toute autre forme de motivation.
- Présentation du projet, selon le canevas fourni par l'AUF (voir annexe)

## **CALENDRIER :**

---

<b>15 mai 2020</b>	Clôture de l'appel à projets
30 mai 2020	Notification par courriel des résultats
Juin-Juillet 2020	Mise en œuvre de l'accompagnement